



Conditions d'octroi du permis de stationnement à titre précaire relatif au passage d'un dispositif de recharge électrique sur le domaine public

1. Le présent permis de stationnement est accordé aux propriétaires de véhicules à 100% électriques ayant la possibilité de recharger leurs véhicules à partir d'un branchement électrique depuis leur habitation ;
2. Le présent permis de stationnement est accordé aux citoyens qui **ne disposent pas d'un garage, d'une allée ou d'une zone de stationnement** sur leur terrain privé ;
3. Ce permis est attribué à **titre individuel** sur la base du numéro d'immatriculation du véhicule concerné. Il ne peut donc pas être cédé à l'occupant suivant ;
4. Ce permis est attribué à **titre précaire**, il peut donc être retiré à tout moment : a) si **les conditions d'octroi ne sont pas respectées** ; b) si **l'intérêt général l'exige** (par exemple la réalisation de travaux d'intérêt général dans la rue) et à **titre temporaire** en attendant l'installation des bornes de recharge publiques ;
5. **Les autres autorisations d'occupation du domaine public** telles que les impétrants, les travaux de déménagement, les déchargements, etc. **ont priorité** sur ce permis ;
6. L'utilisation du dispositif de recharge est **interdite aux heures de contrôle** (9h-18h) dans les **zones bleues**, et lorsque **l'éclairage public est éteint** entre minuit et cinq heures du matin (du dimanche soir au jeudi soir) ;
7. **Dans les zones à stationnement alterné**, l'utilisation du dispositif de recharge ne peut se faire qu'une fois sur deux ;
8. Le présent permis de stationnement est accordé pour **une période d'essai de six mois** au terme de laquelle le bénéficiaire **pourra introduire une nouvelle demande** d'une durée de deux ans renouvelables ;
9. Toutefois, la demande de renouvellement du permis à l'issue de la période d'essai ne sera examinée que si le dispositif de recharge (le câble et le passe-câble) a été contrôlé au moins une fois par les agents communaux et sa conformité validée ;
10. Le présent permis de stationnement **ne génère pas** pour son bénéficiaire le droit de stationner devant chez soi de façon permanente ; en effet, il n'est valable que lorsque le véhicule est en charge et **doit être posé de façon visible** dans le véhicule ;
11. Le présent permis de stationnement ne dispense pas le bénéficiaire de **respecter les règles** de la voirie et du code de la route relatives au stationnement, à l'arrêt et au passage des piétons ;
12. Le présent permis de stationnement est soumis au règlement général de police en matière d'**entretien du trottoir** (nettoyage des feuilles mortes, déneigement et déblaiement, etc.) ;
13. Le bénéficiaire du présent permis de stationnement **s'engage** à prendre les mesures de sécurité suivantes :
 - Le câble doit être **surplombé d'un passe-câble**, de moins de 5 centimètres, orné de bandes réfléchissantes (voir des exemples de modèles en annexe) assurant la visibilité et la commodité de passage pour les piétons, les personnes handicapées, les poussettes, etc. ;
 - Le raccordement du câble doit se faire **en ligne droite** c'est-à-dire qu'il ne peut pas y avoir des parties du câble qui courent le long du trottoir ;
 - Si le branchement du câble est fait en hauteur de sorte qu'une partie du câble passe verticalement sur la façade de la maison, cette partie-là doit être également protégée par un passe-câble (en un mot, aucune partie du câble ne peut être visible à l'extérieur de l'habitation) ;
 - Le câble et le passe-câble ne peuvent être installés sur le domaine public que pendant **le temps nécessaire à la recharge du véhicule, ils doivent donc être rangés après chaque utilisation** ;
 - Le câble et le passe-câble doivent être en bon état et conformes aux prescriptions du constructeur du véhicule ;
 - Le câble et le passe-câble **ne peuvent pas traverser la chaussée** ;
14. Le bénéficiaire du présent permis de stationnement est **le seul responsable** lorsqu'un accident survient à l'emplacement où le dispositif de recharge passe.

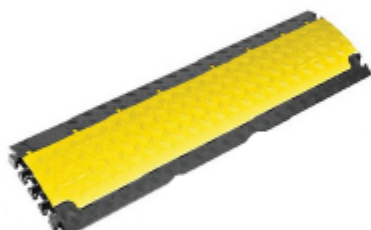
Modèles de protège-câble

Un passe-câbles au sol recouvre les câbles et gaines électriques pour éviter que les passants ne trébuchent. La plupart du temps, un passe-câble électrique extérieur est **noir et jaune**, permettant ainsi de signaler l'obstacle et d'une hauteur située entre 3 et 5 centimètres. Un passe-câble est destiné à un **usage temporaire ou durable**. La plupart des passe-câbles peuvent être simplement posés et sont maintenus en place par leur propre poids. Il peut être choisi en fonction la fréquentation des lieux :

- Un **trafic piétonnier plus ou moins intense** (groupes de personnes ou personnes seules, fauteuils roulants, ...). Le modèle ci-dessus peut être recommandé :

Protecteur de câble Defender® NANO

Le système de protection discret pour vos intérieurs ou extérieurs !



- Pour tous types d'application grâce à sa petite taille et son poids de seulement 4 kg.
- Dispose d'un système breveté de charnière autonettoyante.
- Supporte au maximum 2 t sur 20 x 20 cm.

- Un **trafic de véhicules légers** : chariots élévateurs et de manutention, diables, gerbeurs, ... Le protège-câble ci-dessous peut être recommandé ce cas de figure.

Protecteur de câble Defender® Micro 2

Un protège-câbles peu encombrant permettant le passage de 2 câbles de diamètre moyen.



- Idéal pour protéger les câbles tout en sécurisant temporairement le passage de piétons et véhicules.
- Fabriqué en polyuréthane résistant à partir de matières recyclées.
- Personnalisation possible avec votre logo dès 30 pièces.

Selon les matières, un passe-câble peut être en élastomère, **semi-rigide et léger** ; il résiste aux UV et aux variations de température :



Protecteur de câbles
économique Mini



Protecteur de câbles
économique Maxi



Protège-câbles en
élastomère semi-rigide



Protecteur de câbles noir-
jaune économique en
élastomère souple

Un passe-câble en polyuréthane, résistant et isolant, léger et disposant d'un revêtement antidérapant est un plus pour le trafic piétonnier ! Il accepte bien souvent plus de câbles que les autres protecteurs de câble. En voici quelques exemples :



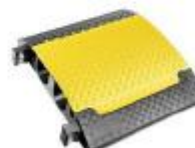
Protecteur de câble
Defender® MIDI 4C



Protecteur de câble
Defender® NANO



Protecteur de câble
Defender® XXL



Protecteur de câble
Defender® ULTRA L